

Paris, le 16 novembre 2021



Lettre n°21/11

Défendre le corps et l'âme de la Patrie

Le 11 novembre 2021, la France commémorait comme chaque année l'anniversaire de l'armistice de la Grande Guerre. Elle honorait aussi le dernier survivant des 1038 Compagnons de la Libération avant que son corps ne rejoigne les 16 autres inhumés au mémorial de la France combattante du Mont-Valérien depuis 1945.

Dans sa très brève et dense allocution prononcée le 11 novembre 1945, le général de Gaulle évoquait la « *défense du corps et de l'âme de la Patrie* » comme ses enfants l'avaient assurée humblement, les armes à la main, depuis 2 000 ans.

Défendre le corps de la Patrie

L'Arc de Triomphe, défiguré durant quelques semaines, reste le lieu de notre mémoire nationale où des Français viennent quotidiennement se recueillir devant le tombeau du Soldat inconnu « *mort pour la Patrie* ». Ce soldat sans nom rappelle l'aspect intemporel de ces sacrifices et symbolise tout le sang versé par ses enfants.

Depuis toujours, notre peuple a combattu pour que notre Patrie, la terre de nos pères, ne soit pas amputée, ni ses frontières violées par les envahisseurs. Toutes les générations ont rempli cette mission sous l'impulsion de figures légendaires telles que Geneviève face aux Huns, Jeanne d'Arc contre les Anglais, Foch et de Gaulle repoussant les Allemands. La défense collective, obtenue au prix de sacrifices individuels, a été assurée pour défendre le corps de cette patrie, la France, que nous avons aujourd'hui en héritage.

Mais défendre le corps de la Patrie c'est aussi protéger « la veuve et l'orphelin », les femmes et les enfants garants de la survie de la Nation. Alors, demain, dans 20 ans, alors que nous ne renouvelons plus naturellement notre population^[1], aurons-nous les hommes et les femmes en nombre suffisant et aptes physiquement pour assurer notre défense ? Déjà, l'Angleterre et l'Allemagne ne parviennent pas à recruter les soldats nécessaires. Chez nous, l'armée peine à sélectionner ses soldats, compte tenu du peu de candidats à l'engagement.

« *Le salut de la Patrie est éternellement précaire* » rappelait le général de Gaulle en 1945, à l'issue de la « *guerre de 30 ans* » au cours de laquelle la France et l'Allemagne s'étaient affrontées. Notre indépendance est toujours menacée par les grandes puissances, tant sur le plan stratégique que dans le domaine des hautes technologies, sans parler du domaine culturel. Son intégrité territoriale est même violée dans ces zones dites de « non-droit » où un islam intégriste cherche à imposer des lois contraires aux nôtres. Elle l'est aussi par les actions subversives menées par des nations étrangères dans nos DROM-COM.

Défendre l'âme de la Patrie

Mais pour défendre l'âme de la Patrie, il faut d'abord connaître l'histoire et l'environnement de ceux qui nous ont précédés, chercher à comprendre les décisions qu'ils ont prises et les raisons qui les ont poussés à faire la guerre ou à conquérir des terres lointaines. Quelles furent, il y a 1 000 ans, 100 ans, leurs motivations réelles, les intérêts visés, les joies éprouvées et les souffrances supportées ?

Il faut connaître et comprendre le passé avec objectivité et tirer les leçons de l'Histoire, susciter le devoir de servir cette patrie fragile dont l'avenir est toujours menacé, plutôt que de juger et de condamner. S'inspirer des figures clairvoyantes et héroïques grâce auxquelles la France est toujours regardée et souvent admirée.

C'est pourquoi la richesse de notre Histoire et la fierté que nous pouvons légitimement en tirer ne peuvent supporter les déclarations de repentance de donneurs de leçons souvent ignares. Si l'historien a pour devoir de rechercher les faits et de tenter d'expliquer leur enchaînement dans un contexte du moment si différent du nôtre, il est du devoir des politiques d'assumer ce passé après l'avoir analysé finement dans ses dimensions historique et géographique afin de développer leur capacité d'appréciation de situation et de décision. À leur tour, ils ont pour mission d'assurer au mieux la pérennité de la Nation.

Le « vivre ensemble » dont il est tant question aujourd'hui est-il un lien suffisant pour susciter, si nécessaire, la défense du corps et de l'âme de la Patrie ? Vivre ensemble signifie-t-il vraiment que l'on est prêt à mourir ensemble ? La liberté individuelle tellement chérie aujourd'hui peut-elle exister sans esprit de Défense avec la perspective de sacrifices que le combat exige ? Défendre l'âme de la France passe donc par une véritable éducation des citoyens. Mais peut-on assurer cette éducation au respect, à la camaraderie, à la loyauté et à l'amour du pays quand on entend et lit « *nique la France* » sans que ces propos soient fermement sanctionnés ?

La Défense de la France repose sur son armée, mais elle prend ses racines dans une démographie dynamique et une solide éducation autant familiale que scolaire. Sans ces fondements, aujourd'hui fragilisés, notre pays ne pourra assurer la défense ni de son corps ni de son âme.

La campagne électorale qui s'ouvre doit être l'occasion, pour ceux qui aspirent à servir la France en devenant chef d'État, de s'engager formellement sur ces deux dimensions vitales pour l'avenir afin que dans 20 ans les Français puissent continuer à vivre au sein d'un pays libre tout en étant prêts à le défendre au prix du sacrifice suprême. Là est l'essentiel.

La RÉDACTION de L'ASAF
www.asafrance.fr